



Cercle nautique d' Yvonand (CNTY)

Championnat suisse International Dolphin 81

Du 13 au 17 septembre 2006

Avis de course

CG 11.2005 V f

1. Lieu et dates

Le championnat se déroulera du mercredi 13 au dimanche 17 septembre 2006 sur le Lac de Neuchâtel au large du port d'Yvonand

2. Organisateur

- Cercle nautique des Tapa Sabllias (CNTY) en collaboration avec la Swiss Dolphin 81 Association.

- Président du comité d'organisation: Charles Grunder 024 430 26 63
079 326 86 83

- Vice-président du CO (SUID81A) Sacha Wirth 026 663 50 69

- Président du comité de course: Claude Gilliéron Prof. 024 445 22 60
079 213 89 64

- Président du jury

- Jaugeur:

3. Règles

La régata sera régie par:

- 3.1 les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2005 – 2008, y compris les prescriptions additionnelles de Swiss Sailing.
- 3.2 Le règlement de Swiss Sailing concernant les championnats de suisse.
- 3.3 Class Rules Dolphin 81 , V 1.12 et les Dispositions de classe pour championnats Suisses V 1.4 ; (www.dolphin81.ch)
- 3.4 L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements locaux.

4 Admissibilité

- 4.1 Le championnat est ouvert aux bateaux étrangers.
- 4.2 Les participants doivent être membres d'un club affilié à l'ISAF. Pour les participants suisses, les directives de Swiss Sailing font foi.
- 4.3 Au moins un membre d'équipage à bord doit être membre de l'association de classe

5. Publicité

- 5.1 L'épreuve est une manifestation de la catégorie C (voir Annexe 1 des RCV et les Directives d'application de Swiss Sailing).
- 5.2 La publicité du sponsor principal de la manifestation est prévue sur les bateaux des concurrents (selon code de publicité ISAF, 20.3.1.d,i). Les concurrents s'engagent à apposer la publicité sur leur bateau.

6. Inscriptions

- 6.1 L'inscription doit se faire avec le formulaire ci-joint dûment rempli et être accompagné des documents suivants:
- Copie du certificat de jauge
 - Autorisation de publicité pour la catégorie C
 - Certificat d'assurance pour les participants étrangers

La carte Swiss Sailing ou la licence devra être présentée par tous les participants (incl. équipage) lors de la confirmation d'inscription sur place.

D'autres licences peuvent être achetées au club.

- 6.2 Envoi d'inscription :
- L'inscription est à envoyer à l'adresse suivante :

**Cercle nautique des Tapa Sabllias
CP 128
CH1462 Yvonand**

6.3 Finances

Participants suisses CHF 300.-- par bateau; Inscription avancée: CHF 250.--;

Participants étrangers: Euro 100.- , à payer sur place.

La finance d'inscription doit être versée simultanément avec l'envoi de l'inscription sur le compte suivant:

- Avec le bulletin de versement annexé
- Le grutage est gratuit pour les bateaux hors lac de Neuchâtel

6.4 Délai d'inscription:

L'inscription doit être reçue au lieu d'inscription jusqu'au 2 septembre 2006.

Les inscriptions envoyées jusqu'au 31 juillet (timbre postal) ont droit à un rabais en tant qu'inscription avancée (- 50.-).

7. Programme

7.1 Horaires

Mercredi 13.09..2006	12h00 – 20h00	Mise à l'eau à Yvonand (grue au port)
	14h00 – 20h00	Confirmation d'inscription au bureau de course, remise des instructions de course, vérification du poids d'équipage, vérification de jauge
Jeudi 14.09.2006	08h00 – 10h00	Confirmation d'inscription au bureau de course, remise des instructions de course, vérification du poids d'équipage, vérification de jauge après annonce
	10h30	Ouverture officielle du championnat briefing des skippers les concurrents sont à disposition du comité de course. Apéritif.
	11h30	Premier départ possible (signal d'attention)
Vendredi 15 Samedi 16 Dimanche 17 Septembre	9h30	Briefing. A disposition du comité de course
Dimanche 17.09.2006	14h00	Dernier départ possible
	Après la fin de la compétition	Grutage
	Env. 1½ h après la fin de la compétition	Remise des prix

8. Jauge

- 8.1 Les contrôles des certificats de jauge ainsi que les différents contrôles de la jauge auront lieu le mercredi dans la cantine devant la capitainerie.
- 8.2 Il ne sera délivré aucun certificat de jauge sur place.

9. Régates

- 9.1 Un maximum de 12 manches de type Up and Down est prévu.
- 9.2 Un maximum de 4 manches valides par jour est prévu.
- 9.3 Dès 4 manches valides courues, une manche est éliminée.

10. Classement

- 10.1 Le système de classement "a minima" de l'annexe A des RCV s'appliquera.
- 10.2 La plus mauvaise manche sera retirée du classement final
- 10.3 Le championnat sera valide, si au moins 4 manches valides (dont 1 manche annulée) ont été courues.

11. Prix

- 11.1 Les prix suivants sont prévus:
 - Médailles pour les 3 premiers bateaux
 - Challenge pour l'équipage gagnant
 - Prix souvenirs pour tous les participants

12. Amarrages et places de parc

- 12.1 Chaque bateau se verra attribuer une place d'amarrage dans le port selon les instructions du garde-port Madame Meystre.
- 12.2 Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant toute la durée du championnat. Des exceptions doivent être explicitement accordées par le jury.
- 12.3 Une place de parc est prévue pour les remorques et celles-ci devront être impérativement déposées à cet endroit (Selon plan annexé).
- 12.4 Pour les voitures des participants places de parc selon plan annexé.
- 12.5 Le parking du port n'est pas pour les participants au championnat.

13. Bateaux d'accompagnement

- 13.1 Les bateaux d'accompagnement doivent être enregistrés avant la manifestation et sont soumis aux instructions du comité d'organisation
- 13.2 Les bateaux sont inclus dans le dispositif de sécurité du championnat.

14. Manifestations

- 14.1 Les manifestations suivantes sont prévues:
 - Jeudi 14 septembre Apéro d'ouverture après le briefing
 - Samedi 16 septembre Souper officiel dans la cantine, gratuit pour les participants (chaque participant reçoit un bon, les boissons sont à payer sur place).
Des bons de repas sont disponibles à la caisse pour Fr. 30.—
- Mercredi 14 et le vendredi 16 la cantine sera ouverte pour des repas chauds.

15. Responsabilités et assurances

- 15.1 Les concurrents participent au championnat à leurs propres risques (règle 4 des RCV, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, avant, pendant et après le championnat
- 15.2 Chaque bateau participant doit détenir une assurance valable en responsabilité civile et valable en compétition.

16. Dopage

16.1 L'absorption de substances de dopage est interdite pendant le CS. Nouveauté: Le code de l'Agence mondiale antidopage (AMA) est appliqué. Les substances permises sont publiées sur le site www.dopinginfo.ch. Le Programme mondial antidopage de l'AMA a été accepté par tous délégués des fédérations sportives et des gouvernements.

17. Avis de course

17.1 En cas de différence dans l'interprétation des textes celui en français prévaudra.
17.2 Les **instructions de course** remises lors de la confirmation d'inscription prévalent par rapport à cet avis de course.

18. Hébergement des participants

18.1 Hôtel de la Gare	1462 Yvonand
18.2 Hôtel de l'Ange	1400 Yverdon-les-Bains
18.3 Camping VD 8	1462 Yvonand
18.4 Camping de la Menthue	1462 Yvonand
18.5 Domaine du GREYBIN	1415 Molondin Chambres d'hôtes

19. Informations supplémentaires

19.1 Des informations supplémentaires tel que listes des participants, plans de situation, classements etc. sont publiés sur le site Internet de la manifestation. Vous pouvez y accéder par

www.swiss-sailing.ch/CNTY
www.dolphin81.ch

Annexes

- Formulaire d'inscription
- Bulletin de versement
- Publicité de nos partenaires / sponsors / hôtels
- Plan de la manifestation et des parcs.

Régate du Swiss Dolphin 81 Cup Yvonand

Une régate du Swiss Dolphin 81 Cup a lieu devant le Port le samedi 09-09. 06 après midi et le dimanche 10.09. 2006. Elle sera organisé par le CNTY
Mise à l'eau le samedi 0730-1000 à Yvonand. Voir aussi avis de course séparé sur www.dolphin81.ch
Les bateaux restent dans l'eau au port d'Yvonand jusqu'au dimanche 17 septembre.